



Bordeaux, le 08 juillet 2013

Vous nous avez informés en juillet 2012 de l'engagement d'une réflexion sur la possibilité de finaliser la constitution des SIP à partir des CDI « orphelins » de la CUB et, parallèlement, de procéder à une réorganisation du réseau des Trésoreries.

En préambule, nous souhaitons rappeler notre opposition à cette réorganisation. Elle aura pour conséquence à terme la fermeture de 5 Trésoreries (Bègles, Talence, Pessac, Saint Médard, Le Bouscat), la spécialisation de deux Trésoreries (Villenave d'Ornon et Blanquefort).

C'est un profond recul du service public ! De plus, ces réorganisations ne manqueront pas d'avoir des conséquences désastreuses pour les agents au niveau de leurs missions, de leurs affectations et de leurs conditions de travail.

Nous nous sommes prononcés pour le retrait de ce projet !

Ayant eu connaissance (par les agents, et non par la direction...) de votre intention de mettre en place le SIP de Bordeaux-Bouscat au 01/01/2014, nous vous avons demandé, lors du CTL du 30 mai 2013, de nous présenter la globalité du projet de restructuration des Trésoreries de la CUB et leur incidence sur les SIP correspondants, les charges de travail,....

Vous avez néanmoins proposé cette création de SIP en point soumis au vote des membres pour le CTL du 8 juillet. Le 28/06/2013, l'ensemble des organisations syndicales vous a demandé de retirer ce point de l'ordre du jour, dans la logique de leur intervention précédente.

Nous souhaitons rappeler que les membres du CHSCT ont fait une démarche similaire.

Nous ne pouvons nous satisfaire de votre réponse : « S'agissant de la création du SIP du Bouscat, l'intégration de la mission recouvrement de la trésorerie du Bouscat n'est pas liée au périmètre de réalisation des autres projets à l'étude sur la CUB. L'ensemble des documents relatifs à la mise en place de ce SIP comptable vous a été transmis dans les documents préparatoires au CTL et plusieurs propositions d'examen du projet vous ont été faites dans le cadre de commissions immobilières ou d'un CHSCT ».

Pour nous, ces réorganisations font bien l'objet d'un projet global dont nous ne connaissons ni les contours ni le calibrage. De plus, la création du SIP de Bordeaux-Bouscat anticipée par rapport au terme du projet global envisagé par la direction (2015/2016) aura inévitablement des répercussions très lourdes sur les charges de travail des agents du secteur communal de la Trésorerie de Bouscat (dits agents SPL) qui devront continuer à assumer l'accueil des contribuables venant pour des questions de recouvrement: information, imprimés, paiement...et apprendre à tenir la caisse et la comptabilité.

Nous regrettons que la direction n'entende pas nos arguments et s'obstine à procéder à cette création de SIP dans l'urgence.

Devant cette absence de dialogue social, les organisations syndicales ont décidé:

- de boycotter le CTL du 8 juillet
- d'adresser copie de ce message à la Direction Générale.

Nous demandons à nouveau le retrait de ce point soumis au vote à l'ordre du jour lors de la 2ème convocation. Proposer à nouveau ce point serait interprété comme la démonstration du refus de l'administration d'engager un dialogue constructif et sérieux avec les représentants du personnel.